

- • **Titre de la présentation:** Le plan de mise en œuvre de la Convention sur l'eau (partage d'expériences du Sénégal)
 - • **Session 06:** Mise en œuvre de la Convention sur l'eau et financement de la coopération transfrontalière dans le domaine de l'eau
-

Niokhor NDOUR

Directeur de la DGPRE

Ministère de l'Eau et de l'Assainissement du Sénégal



Atelier Régional

sur le processus d'adhésion de ratification et de mise en œuvre des Conventions sur les eaux partagées de surface et souterraines

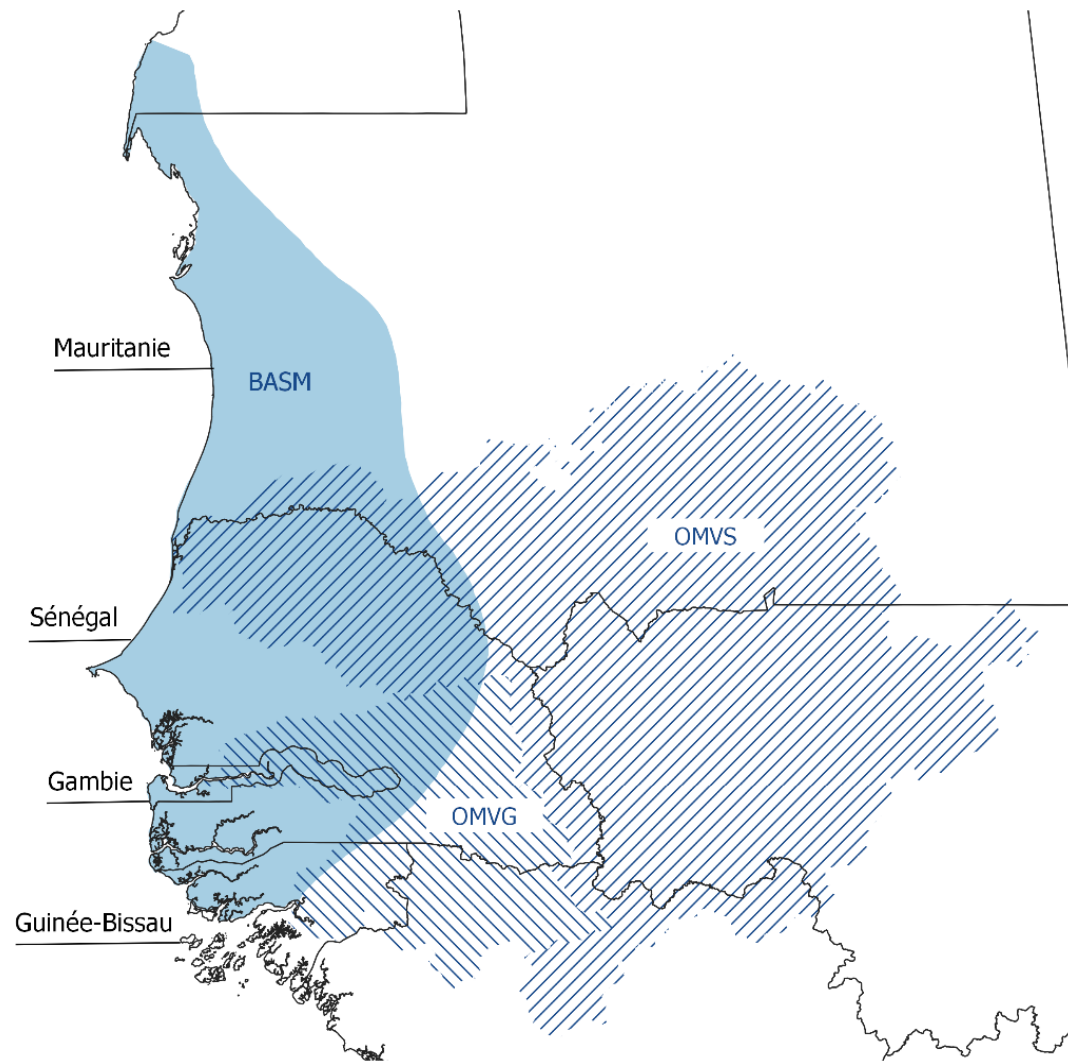
Splendid Hotel, 3- 5 May 2023, Ouagadougou, Burkina Faso



Plan

- Réalisations depuis l'adhésion
- Prochaines actions
- Messages clés de synthèse

Réalisations depuis l'adhésion



- Renforcement de la coopération transfrontière avec:
 - Groupe de Travail Régional (GTR) mis en place
 - le projet de coopération transfrontière sur le Bassin Aquifère Sénégal-Mauritanien
 - (appui financier et technique de la Convention)
 - Déclaration commune des ministres en charge de l'eau des pays membres du BASM à la réunion des parties en octobre 2021 (Engagement politique)



Réalisations depuis l'adhésion

- Engagement et participation active aux organes de travail :
 - Membre actif du bureau de la convention
 - Co-chair du groupe de travail surveillance et évaluation des ressources en eau

Qui nous permis d'être en contact également avec plusieurs partenaires pour plusieurs initiatives qui contribue à la gestion durable des ressources en eau de notre pays et de l'amélioration à l'accès.



- **Elaboration d'une stratégie de mise en œuvre de la convention au Sénégal (avec l'appui secrétariat de la convention)**
- **Acquis du Sénégal vis-à-vis de la convention sur l'eau**
- **Gaps à combler par le Sénégal**
- **Stratégie de mise en œuvre**
- **Objectifs**
 - L'objectif global visé à travers le Plan d'Action est de réaliser, dans le délai de trois (3) ans
 - le renforcement de la coopération à travers des actions réalistes et réalisables de préservation et de restauration des ressources en eau nationale et partagées.
- **Actions de mise en œuvre**

La mise en œuvre de la convention est organisée autour de quatre grands axes :

 - *Promotion de la convention au niveau national et des organismes de bassin.*
 - *Renforcement des outils de prévention, de suivi et de gestion des impacts sur les ressources en eau*
 - *Renforcement de la surveillance, de l'évaluation, de l'allocation des ressources en eau et le partage des connaissances.*
 - *Promotion du partenariat, de la communication et de la coopération au niveau national et régional*
- **Budget total plan de mise en œuvre de la Convention Sénégal : 1 334 618,39 USD pour 5 ans et 354451,50 USD pour 2 ans.**



Réalisations depuis l'adhésion

- Participation active à la préparation du forum mondial sur la thématique coopération
 - Préparation des sessions de la thématique coopération
 - Mobilisation des acteurs de la coopération
 - Appui technique et prise en charge d'acteurs pour participer au forum (OBT et pays)



- Financement et mise en œuvre du projet de coopération au niveau du BASM,
- Institutionnalisation d'un mécanisme de coopération au niveau du BASM en synergie avec l'OMVS et L'OMVG,
- Existence de cadre de coopération durable du BASM,
- Financement de la stratégie de mise en œuvre de la convention
- Accompagner entre autre les conclusions du Forum relative à la coopération transfrontière dans le cadre de l'initiative Pôle Eau de Dakar (PED).



Messages clés de synthèse

- **Renforcement de la coopération sur les eaux partagées avec les voisins** (Initier un régime juridique de gestion et de protection des bassins aquifères partagés)
- **Appui dans l'évaluation et la connaissance des bassins aquifères** (Evaluation nécessaire pour une gestion durable des ressources en eau)
- **Amélioration de la gestion de l'eau au niveau national** (application des obligations de la Convention, notamment celle relative à la prévention, au contrôle et à la réduction des impacts transfrontières significatifs)
- **Accès au Fonds d'Affectation spéciale** (les membres de la Convention sur l'eau peuvent bénéficier du Fonds d'affectation spéciale qui soutient la mise en œuvre effective de ladite Convention)
- **Contribution à la paix et à la sécurité internationales**



Merci de votre attention



Plus d'information

[Site web](#)

[Adresse email](#)